



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00310**

DE : **M. REID (LANARK-FRONTENAC-KINGSTON)**

DATE : **LE 19 MAI 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **MARK HOLLAND**

Réponse de la ministre des Institutions démocratiques

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Systeme électoral

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement remercie les pétitionnaires de s'être exprimés sur cette question importante.

Les pétitionnaires contribuent à un débat public qui est primordial pour façonner les changements historiques qui seront apportés à nos institutions démocratiques. Pour conserver la confiance de la population, le gouvernement sait que les institutions publiques devront en faire plus en matière d'inclusion, de transparence, d'engagement significatif et de modernisation. Le gouvernement s'est engagé à ce que les Canadiens et Canadiennes voient un véritable changement dans la manière dont il fait de la politique et dont le gouvernement fonctionne. Les Canadiens et Canadiennes peuvent apporter un souffle nouveau dans le processus démocratique en tirant profit de la diversité de notre pays, en favorisant les politiques fondées sur les faits et la civilité en matière politique, et en accordant une grande valeur à l'écoute et au dialogue.

C'est pour cette raison que le gouvernement s'engage à s'assurer que l'élection de 2015 était la dernière selon le système uninominal majoritaire à un tour. La réforme électorale est l'occasion pour les Canadiens et Canadiennes de travailler ensemble en tant que pays et de s'assurer que chaque vote compte. Le Canada a hérité d'un système uninominal à un tour, et il peut mettre en place un meilleur système qui permet un lien renforcé entre le désir démocratique de la population et les résultats de l'élection, un système qui inspire la participation des Canadiens et Canadiennes et qui reflète les valeurs collectives du pays que sont l'équité, l'inclusion, l'égalité des sexes, l'ouverture et le respect mutuel.

Ces valeurs doivent toutefois se retrouver dans le processus visant l'atteinte de cet objectif de réforme. Par-dessus tout, le gouvernement écouterait les Canadiens et Canadiennes de notre société diversifiée.

Le gouvernement travaillera à l'établissement d'un comité parlementaire voyant la participation de tous les partis qui étudiera un éventail d'options de réforme afin de faire entrer notre mode de scrutin dans le 21^e siècle. Le comité devra consulter les Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre afin d'orienter les recommandations qu'il présentera au Parlement. À la suite de la formation du comité, de plus amples renseignements seront disponibles en ce qui concerne les plans de consultation et les occasions de participation au processus qui seront offertes à la population canadienne.

Le gouvernement encourage les pétitionnaires, ainsi que tous les Canadiens et Canadiennes, à se joindre à la conversation et à contribuer à leur futur système électoral.